

# SOL DECAP S

## Décapant Détachant Dégraissant

Formulé pour décaper les CURE SOLVANTÉS

### ■ MISE EN ŒUVRE

- Diluer SOL **DECAP S** dans l'eau à raison de 5 % à 10 %.
- Appliquer cette solution en abondance sur la surface à décaper à l'aide d'un faubert (manuel) ou à l'auto laveuse.
- Pour des sols particulièrement encrassés, pulvériser SOL **DECAP S** pur.
- Laisser agir 5 à 10 minutes environ, puis procéder à un brossage mécanique à l'aide d'une mono brosse équipée d'un disque abrasif type 3 M (vert ou noir) ou pads diamanté d'un grain de 200 à 400.
- Aspirer les boues avec un aspirateur industriel.
- Rincer abondamment à l'eau claire additionnée de SOL **DETERGENT** en plusieurs passages.

*Note : A l'issue du décapage, la surface de la couche d'usure est mate. Pour obtenir une brillance immédiate, reportez-vous à la fiche conseil 001 disponible sur simple demande ou en téléchargement sur notre site : [www.duromit.fr](http://www.duromit.fr)*



### ■ PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

Eviter les projections oculaires et le contact avec l'épiderme.  
Ne pas déverser dans les égouts.  
Bien reboucher le bidon après utilisation.



### ■ STOCKAGE

Peut être conservé 1 an dans son emballage d'origine dans un local tempéré et aéré.

### ■ CONSOMMATION

10 litres (environ) de SOL **DECAP S** pour 100 m<sup>2</sup>.

### ■ DONNÉES TECHNIQUES

Aspect : liquide limpide ambré  
Densité : 0,94 - 0,96

### ■ EMBALLAGE

**20 L**

### ■ TRANSPORT

ONU3264



### ■ LÉGISLATION

- Sécurité selon FDS : Toxicité aiguë par voie orale : nocif. Toxicité aiguë par voie cutanée : nocif., Toxicité aiguë par inhalation : nocif. Ce mélange présente un danger d'aspiration à cause de sa viscosité faible : nocif. Corrosif. Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

- Protection de l'environnement :

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au 04 32 44 40 33 pour le personnel médical.

Formule déposée au centre Antipoison France : + 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

**Avis important :** fondées sur nos essais en laboratoire, sur des études techniques approfondies et sur notre expérience des chantiers, les indications et les recommandations contenues dans cette fiche technique ne possèdent cependant pas de caractère absolu. L'utilisation de ce produit par l'applicateur devra être précédée d'essais destinés à vérifier nos recommandations et à s'assurer que notre produit convient à l'emploi envisagé. Toute erreur d'appréciation ne saurait entraîner notre responsabilité.

**Uniquement pour usage professionnel**